

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION ⁽¹⁾

PRIX DES TRANSACTIONS ⁽²⁾ BIENS A USAGE D'HABITATION		HONORAIRES TTC ⁽³⁾ TRANCHES NON CUMULATIVES
de	à	
- €	100 000 €	8% (forfait min de 5 000 €)
100 001 €	199 999 €	7,5 %
200 000 €	249 999 €	7 %
250 000 €	299 999 €	6,5 %
300 000 €	399 999 €	6 %
400 000 €	499 999 €	5 %
500 000 €	- €	4 %

PRIX DES TRANSACTIONS ⁽²⁾ FONDS DE COMMERCE, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX	HONORAIRES TTC ⁽³⁾ TRANCHES NON CUMULATIVES
Parking / Garage	forfait de 2 000 €
Local commercial	10% (forfait min. de 5 000 €)
Terrain	8% (forfait min. de 5 000 €)

⁽¹⁾ Barème des honoraires de transactions en vigueur au 01/04/2018

⁽²⁾ Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers sont à la charge du promoteur et intégrés dans la grille de l'opération correspondante.

⁽³⁾ TVA en vigueur de 20% incluse. Les honoraires de transaction sont à la charge du vendeur

AF LAMBERT IMMOBILIER - SASU au capital de 10 000 € - 834 678 542 RCS Avignon

11 Rue de la République, 84100 Orange - Tél. : 04 32 85 11 68

Carte Professionnelle 8401 2018 000 024 333 délivrée par la CCI du Vaucluse

Garantie Financière Transaction N° B81 024 640 d'un montant de 120 000 € - GALIAN ASSURANCES, 89 Rue de la Boetie, 75008 Paris

RCP N° 120 137 405 - GALIAN ASSURANCES, 89 Rue de la Boetie, 75008 Paris

TVA Intracommunautaire FR38 834 678 542 - Code NAF 6831Z - Commerçant Indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier

Nom du médiateur : Médiation - vivons mieux ensemble, 465 Avenue de la Libération, 54000 Nancy - <https://www.mediation-vivons-mieux-ensemble.fr>

